

## Du Rove au fort de Figuerolles

|                                                                       |                                                             |                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Distance : 10.2 km</b><br><b>(Variante : 9 km)</b>                 | <b>Dénivelé cumulé : 480 m</b><br><b>(Variante : 400 m)</b> | <b>Temps de marche : 3h30</b><br><b>(Variante : 3h)</b> |
| <b>Balisage : Bleu sur le littoral puis jaune en partie au retour</b> |                                                             | <b>Difficulté : P1 / T1</b>                             |

### Point de départ et d'arrivée

Centre du Rove, parking centre commercial ou près de la pharmacie

### Itinéraire

Prendre le chemin des Esclades. En haut, prendre à gauche en franchissant la barrière de la piste DFCI . (1)  
Suivre la piste à votre droite, continuer sur 500m en traversée jusqu'au carrefour de pistes (2) . Prendre le chemin à gauche qui s'élève en direction du Baou de l'œuvre jusqu'à la jonction avec un sentier que l'on suivra à droite et qui permet de rejoindre la route Pompidou (3).

### **La route « Pompidou »**

*Pendant la Présidence de G Pompidou, un projet immobilier prend jour dans les collines du Rove. Il prévoit la construction d'une cité balnéaire de quelque 65 000 habitants, engendrant pour cela un bétonnage sans limites de la côte. Derrière son maire, toute la population du Rove s'oppose à ce projet démesuré. Il n'en subsiste aujourd'hui que cette route goudronnée dite «Route Pompidou», une porte d'entrée sur le massif, construite à l'époque sans autorisation par les promoteurs.*

*Ces massifs sont désormais préservés de toute convoitise puisqu'ils appartiennent au Conservatoire du Littoral*

(3) Suivre cette route sur votre gauche sur 250 m et prendre à droite un chemin empierré qui permet de descendre dans le vallon des Fontêtes.

*Remarquer en descendant les belles plantations d'oliviers et d'arbres de différentes essences en restanques.*

Suivre ce chemin, rester dans le vallon. Jusqu'au point (4).

Au point (4) :

- a) variante pour en faire moins : prendre à gauche le sentier qui monte en traversée et qui vous conduira directement au Fort de Figuerolles à 1km environ.
- b) Itinéraire normal : continuer tout droit en prenant le sentier qui remonte légèrement.

Au carrefour de sentiers (5) prendre tout droit le sentier en direction du littoral. Il vous permet de rejoindre le sentier des douaniers à l'anse de Figuerolles. Cette anse est propice à la baignade ou au pique nique

Prendre à votre gauche le sentier du littoral balisé bleu en balcon 20 à 30 m au-dessus de la mer, sans danger et sans grande difficulté. On atteint d'abord une petite grotte, puis la grande cavité du Cap Ragnon

### **La grotte du Cap Ragnon**

*Il y a 8000 ans, les hommes étaient déjà présents dans la région. Leurs habitats constitués de grottes abritées et difficiles d'accès, l'abondance de la nourriture, les ont fait se sédentariser sur la chaîne de la Nerthe où plusieurs sites ont été découverts. La grotte du cap Ragnon date du Néolithique, 5700 ans avant JC, elle est située en bord de mer et comprend trois cavités qui communiquent entre elles. Cette grotte a fourni de très nombreux restes de mollusques marins comestibles, ainsi qu'une faune variée. La plupart des poissons sont des espèces côtières fréquentant les petits fonds rocheux. Cependant, des restes de thon ont été trouvés, ce qui laisse supposer qu'une embarcation a été utilisée. Le peuplement des îles de Méditerranée permet de penser que dès les VI et Vème millénaire une navigation importante était pratiquée (colonisation des îles méditerranéennes comme la Corse, la Sardaigne etc...). Ils pouvaient donc pêcher à des zones distantes du littoral. Si les restes de thon étaient de taille moyenne, les restes d'un mérou d'un poids d'environ 40 à 50 kg ont été trouvés.*

Poursuivre le sentier du littoral, jusqu'à la brèche du Cap Ragnon. Avant de parvenir à la brèche il y a une petite difficulté est à franchir, 2 ou 3m à escalader, mais il y a des prises. De la brèche, un beau point de vue sur la baie de Marseille et l'Estaque s'offre à vous. Remonter ensuite pour franchir la voie ferrée et gagner le Collet du Coucourdier au point (6) avec dans votre dos les ruines du Fort de Fougerolles.

Au point (6) prendre le sentier à gauche qui remonte en direction de la route Pompidou que l'on prendra à gauche pour rejoindre le fort de Figuerolles.

### **Le fort de Figuerolles**

*Construit entre 1880 et 1890, cette batterie était à l'origine armée de 6 Canons de 240 mm et de 4 canons de 95 mm.*

*Dès septembre 1939, la Marine commence à installer une batterie de 100 mm à Niolon mais elle ne fut jamais achevée et officiellement désarmée le 1er mars 1940. Les Allemands l'occupèrent dès la fin de l'année 1942.*

*Un pont levis protège l'entrée du fort. A droite, dans la cour, se trouvent les logements casematés ainsi que le magasin enterré réservé aux projectiles en temps de guerre.*

*En se rapprochant de la mer, on trouve à droite, la poudrière enterrée.*

*L'artillerie était placée à ciel ouvert avec trois abris pour les hommes et les munitions. En temps de guerre l'alimentation des pièces d'artillerie se faisait par un souterrain passant sous le fort reliant les abris au magasin caverne à projectiles.*

*A cet emplacement le point de vue est exceptionnel. Il permet de découvrir, de gauche à droite, le Massif de l'Etoile, le Garlaban, Marseille, Marseilleveyre, l'île Maire, l'archipel du Frioul, et toute la Côte Bleue.*

Après la visite du fort, revenir sur vos pas jusqu'à l'embranchement (7). Prendre le chemin plus étroit qui remonte en traversée sur votre gauche.

Suivre de chemin bien tracé, offrant de beaux points de vues sur la rade de Marseille, jusqu'au point (8) où l'on rejoint la route Pompidou.

Suivre la piste DFCI CB115 en face. Après avoir franchi le collet, obliquer à gauche, en traversée, jusqu'au puits de l'œuvre (9).

*Le puits de l'œuvre servait sans doute à abreuver les chèvres du Rove. Il constitue aujourd'hui une halte charmante.*

Continuer en prenant le sentier visible en contrebas du puits de l'œuvre. Il permet de rejoindre la piste balisée en jaune.

Au point (10) prendre la piste de gauche qui permet de rejoindre le point de départ.

### **Pratique**

Avec du soleil, il fera chaud en toute saison; en plein été il faudra éviter les heures les plus chaudes.

### **Equipement**

Equipez-vous d'un sac à dos, de bonnes chaussures de marche à tige haute, des bâtons de marche, et une protection adaptée (vêtement chaud, vêtement de pluie, chapeau) ; prévoyez une quantité d'eau suffisante (2L/personne) car les points d'eau sont rares, une trousse à pharmacie, la carte IGN.

### **Respect de l'environnement**

N'abandonnez aucun objet, aucun détrit; ramenez les emballages vides que vous avez amenés pleins.

Admirez les plantes, ne les coupez pas; observez les animaux, ne les dérangez pas.

Respectez les viticulteurs et les agriculteurs, ne cueillez pas leurs produits.

Sachez cohabiter avec les chasseurs. N'allumez pas de feu, ne fumez pas.

### **Sécurité**

Pour rendre votre randonnée agréable, ne surévaluez pas vos forces physiques. Evitez de partir seul.

Ne vous aventurez pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé du 1er juin au 30 septembre par arrêté préfectoral.

Avant de partir consultez le site [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr) ou appelez le 08 11 20 13 13.

**Attention !** il est formellement interdit de marcher sur la voie ferrée et d'emprunter les tunnels.  
PRENDRE LA VOIE FERREE POUR UN RACCOURCI, C'EST RISQUER SA VIE



CartoExploreur 3D - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Grille UTM / WGS84

250 m